



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Plan de Paysage

Vallée du Cher & Combraille Bourbonnaise



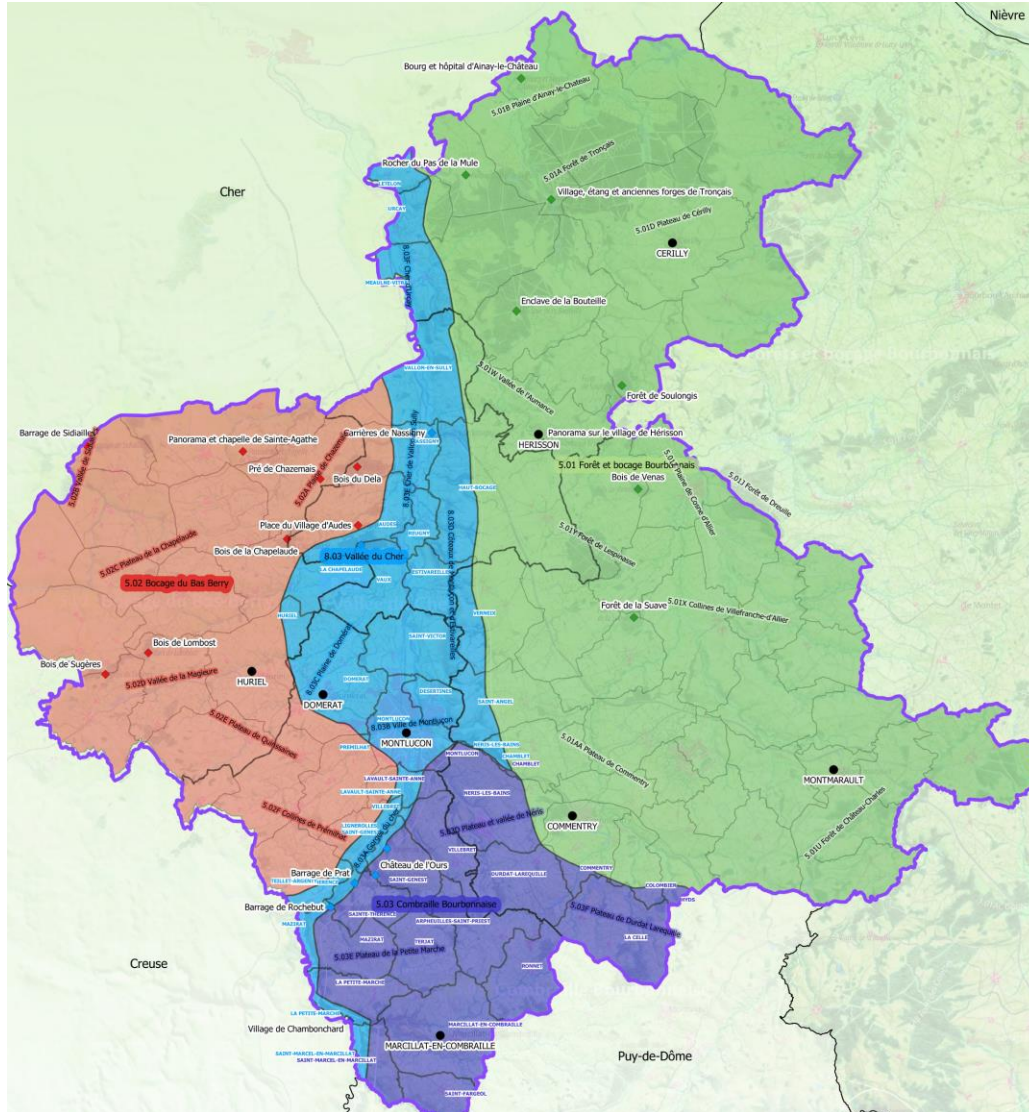
UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher



Les ensembles paysagers du territoire :



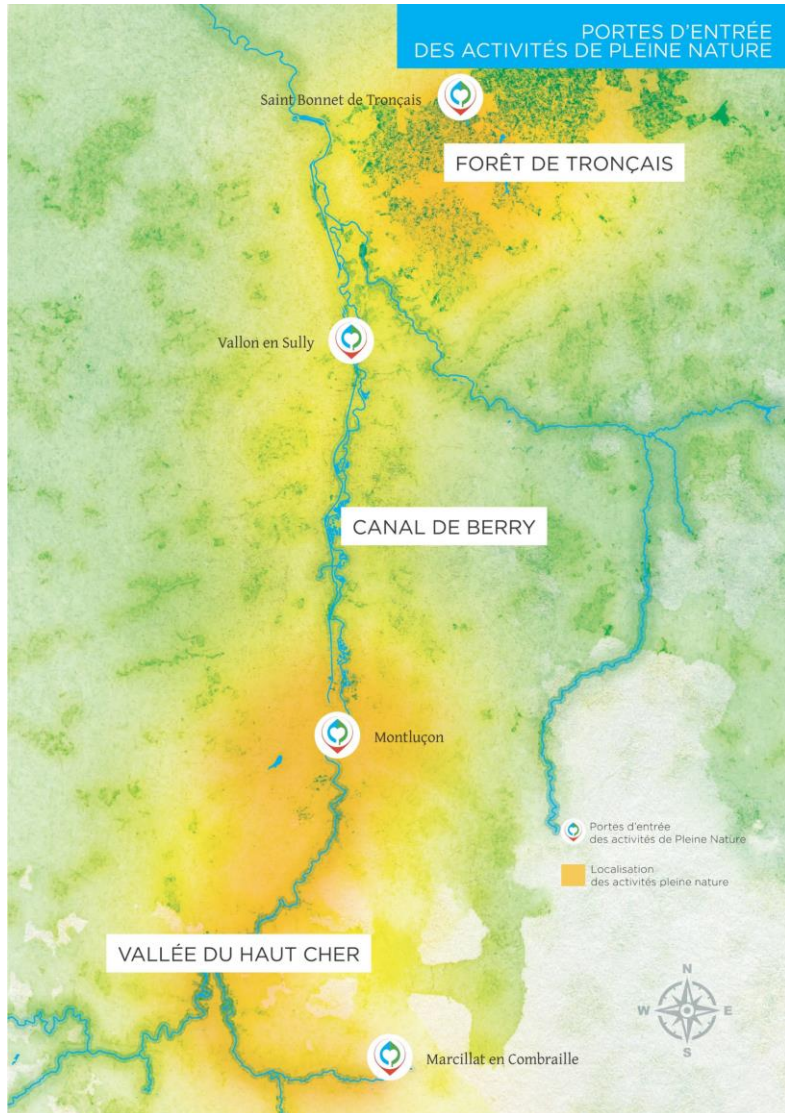
Un territoire rural / 4 ensembles paysagers

Le Plan Paysage 2020-2021 : démarche pilote à l'échelle de « La Vallée du Cher » et « La Combraille Bourbonnaise »

(axe Nord-Sud, structurant pour le territoire)

40 communes concernées sur les 90 du PETR

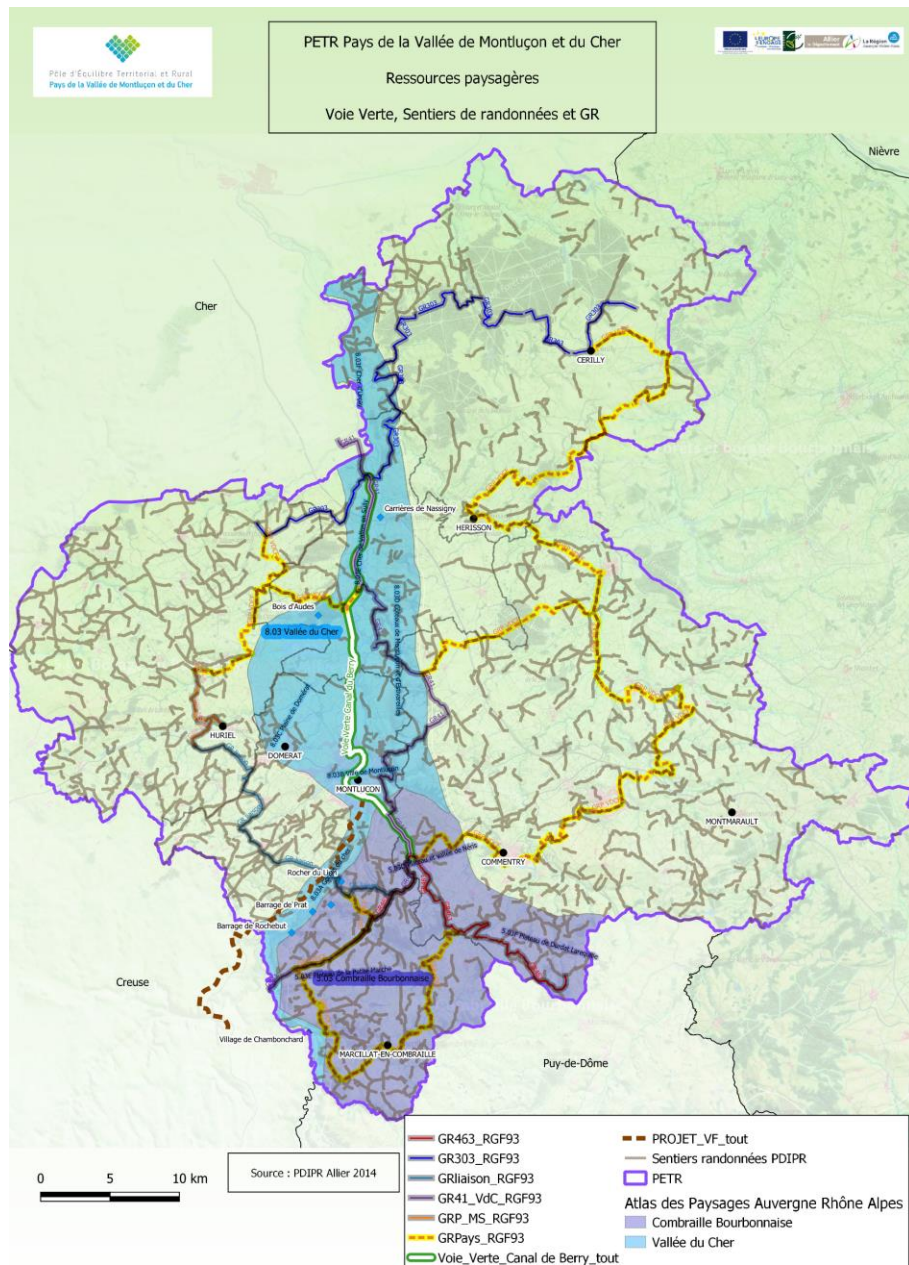
Un Territoire d'Excellence pour les activités de Pleine Nature :



Les activités de Pleine Nature sont concentrées sur l'axe Nord-Sud (Vallée du Cher et Combraille)

Axe prioritaire de développement de la stratégie touristique du territoire autour de 4 Portes d'Entrée Pleine Nature

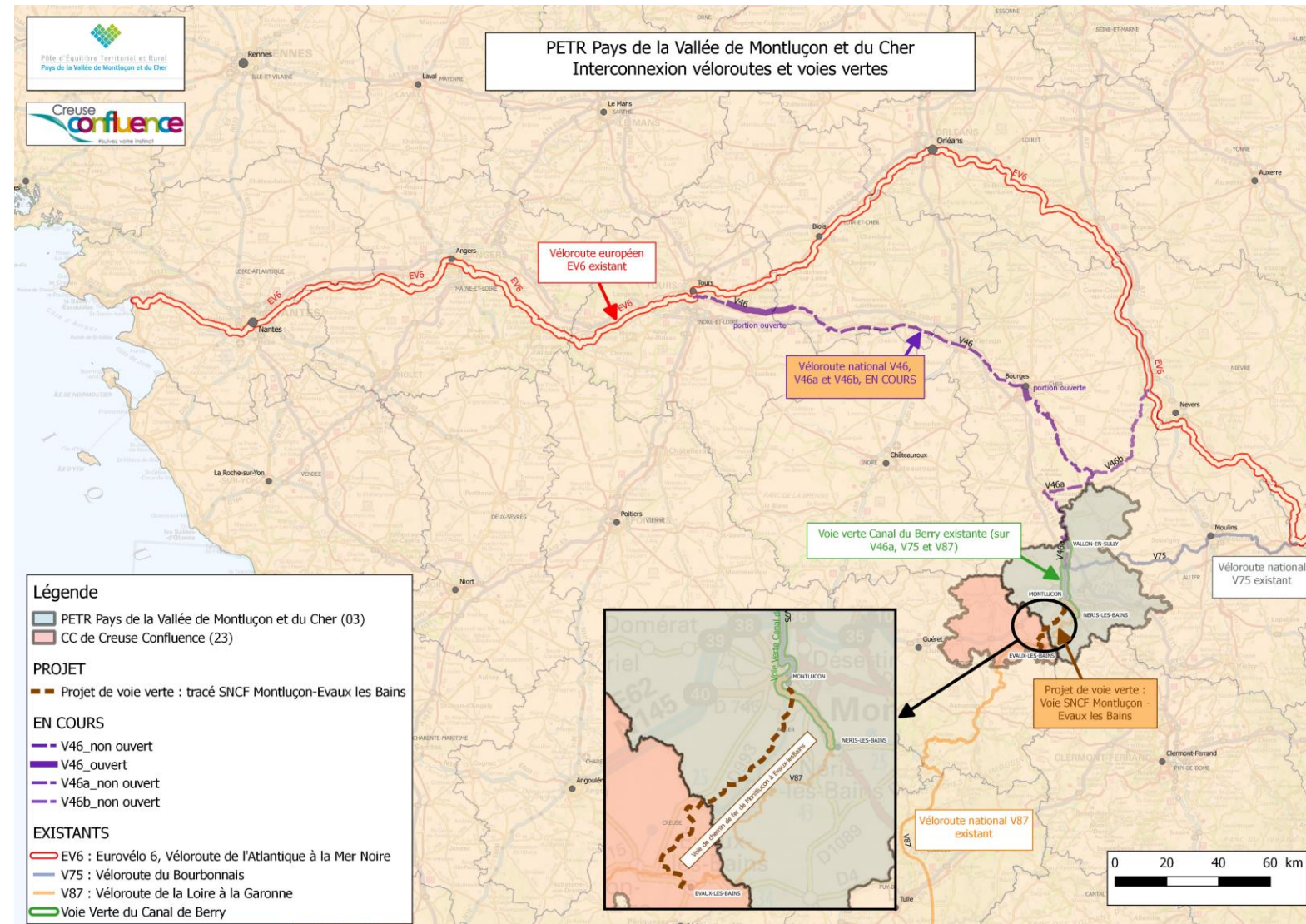
Un réseau d'itinérance douce à développer et promouvoir :



Un réseau infra territorial riche en sentiers de randonnée et véloroutes (organisé en boucles à travers un projet de GR Pays)



Un réseau d'itinérance douce à développer et promouvoir :



Montluçon, nœud d'itinérance interconnectant plusieurs grands itinéraires de Tours à Montauban (Véloroute 46 et 87) et interconnecté à la Loire à Vélo



Ç Montluçon, mieux vivre sa ville :



Le projet d'aménagement du cœur de ville de Montluçon (ville centre du territoire) trouve son articulation en encourageant les mobilités actives en cœur urbain et en interconnectant les voies vertes périurbaines au centre-ville.



Les objectifs :



Amener à la reconnaissance de la valeur des paysages



Préserver les éléments identitaires et les paysages intimes



Endiguer la banalisation des paysages et du patrimoine

... à la croisée des mobilités actives du quotidien et des mobilités touristiques

Objectifs opérationnels (1/3) :

-  Organiser et promouvoir un réseau continu et cohérent d'écomobilité douce intégré au paysage à l'échelle de la Vallée du Cher et de la Combraille bourbonnaise
-  Intégrer les rapports entre la Vallée du Cher, la Combraille Bourbonnaise et l'aire urbaine (traitements des lisières, inscription de l'écomobilité urbaine dans l'armature paysagère territoriale, valorisation des requalifications des villages ex : St Fargeol Village Jardin ...), préservation et rétablissements des liaisons entre les villages et/ou quartiers et la rivière Cher (restauration de mobilités anciennes

Objectifs opérationnels (2/3) :

-  Valoriser les points d'intérêts paysagers et les fenêtres visuelles de la rivière, des gorges et des vallées ; intégrer un programme de ménagements des espaces publics en ponctuation du réseau d'éco mobilité douce (organiser les fonctions portes d'entrée, lutte contre la fermeture des paysages de gorges et de vallées etc. ...)
-  Caractériser et mettre en valeur les tiers paysages de la Vallée du Cher (reconquête et requalification de friches industrielles ou d'espaces artificialisés ou délaissés ...)
-  Valoriser la gestion du Bocage et des haies (Enjeu d'entretien - régénération et valorisation BFR de la haie bocagère en continuité des ateliers du paysage menés de 2011 à 2014 ayant permis l'élaboration de 50 plans de gestion auprès de la profession agricole et la formation de référents Haies avec le concours de la Mission Haie Auvergne)

Objectifs opérationnels (3/3) :



Initier la création d'un Ecopôle « mobilité et paysage » développant les fonctions de :

- Centrale de mobilité et de promotion des mobilités douces (projet en cours dans le cadre de la candidature Territoire Zéro chômeur de longue durée du PETR- mobilité inclusive...)
- D'observation du paysage (observatoire photographique - formations à la lecture interprétation du paysage...)

Les méthodes d'animation :

❖ Sensibilisation et formation des acteurs et usagers du paysage

❖ Approche culturelle des paysages

❖ Développer une fonction d'observatoire des paysages en lien avec la Maison de la Combraille

❖ Constitution d'un réseau d'ambassadeurs du paysage et porter à connaissance des habitants



Une ingénierie financière pour la mise en œuvre du plan d'actions :

Les actions émergeant pourraient constituer des axes prioritaires de :



La prochaine candidature Leader (2021-2027)



Le Contrat de Ruralité Etat-PETR (2021-2024)



Des pistes pour la concrétisation de Contrats régionaux Verts et Bleus